



CENTRE DE FORMATION HORTIBAT
SIÈGE : Route Nationale, «Hameau Le Jeune Bois» 59157 Beauvois en Cambrésis.
ANTENNES : 102 Ter rue de Saint Quentin 02110 Bohain en Vermandois
19 rue Hoche 02700 Tergnier
204 rue Burgault 59113 Seclin (au sein du Domaine Napoléon)
75 rue Blanqui 59215 Abscon
SIRET : 482 155 827 00025 APE : 8559A N° Déclaration d'activité : 31 59 06203 59
03.27.85.15.37 - hortibat-formation@orange.fr



MODULE DE FORMATION POUR LE PASSAGE DU CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNEL

**« Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un
espace paysager »
(CCP 2588)**

**DU TITRE PROFESSIONNEL « OUVRIER DU PAYSAGE »
*Formation continue de Niveau 3***

Objectif(s) :

L'objectif de ce module de formation est d'amener le stagiaire à valider l'un des trois certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre Professionnel « Ouvrier du Paysage » ; ici il s'agit du CCP « Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager ».

À l'issue de ce module de formation, le stagiaire sera capable d'aménager des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs). Il sera capable d'intervenir dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal. Il sera capable d'intervenir sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien). Le stagiaire sera capable de travailler seul ou en équipe.

Public et pré-requis :

Tous publics souhaitant exercer le métier d'ouvrier du paysage.
La maîtrise des savoirs de base (parler, lire, écrire, compter en français) est nécessaire.

Accès et conditions d'admission :

Entrées et sorties permanentes
Positionnement, entretien et questionnaire

Durée :

273 heures en centre

◆ PÉRIODE D'INTÉGRATION

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Sensibilisation au développement durable
- Adaptation du parcours de formation

◆ APPORT THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
 - * réglementation en vigueur et EPI adaptés à la toxicité du produit phytopharmaceutique
- Type de traitement, mode d'action et mode d'application adaptés au bioagresseur
 - * bonnes pratiques phytopharmaceutiques
 - * méthodes alternatives au traitement chimique
 - * nettoyage du chantier et des abords, le tri des déchets et l'évacuation



- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
 - * l'état et le fonctionnement de la bétonnière
 - * implantation conforme au plan et aux consignes
 - * fondation et scellement conformément aux consignes
 - * joints des bordures correctement réalisés et esthétiques
 - * rendu du chantier et nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
 - * l'état et le fonctionnement de la bétonnière
 - * implantation et calepinage conformément au plan et aux consignes
 - * épaisseur des différentes couches de granulats
 - * planéité et alignements
 - * éléments du pas japonais régulier et au même niveau que le sol
 - * solin d'épaulement correct
 - * joints béton ou engazonnés
 - * sous couches et couche de finition correctement damées
 - * rendu du chantier et nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Poser et entretenir un réseau d'arrosage
 - * connaître les accessoires du système d'arrosage et leurs fonctions
 - * savoir régler correctement les accessoires
 - * opération d'hivernage et de remise en service

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Séances de formation en salle équipée de vidéo projecteurs pour la théorie (support pédagogiques et techniques).

Explications et exercices pratiques au sein de notre plateau techniques : atelier permanent jardin pédagogique, avec mises en situation réelle.

EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, jardin, matériel, salle de cours, bibliothèque, salle informatique.

La formation est assurée par notre équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.

Suivi et évaluation :

Un livret de compétences est établi avec progression tout au long du parcours de formation et évaluations réalisées en cours de formation.

Présentation à la session de validation pour l'obtention du CCP 2588 du Titre Professionnel Ouvrier du paysage :

- Dossier Professionnel (DP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse)
- Entretien avec le jury

Remise d'une attestation de fin de formation accompagnée du livret de certification.

**Modalités de financement :**

- ◆ Dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF)
- ◆ Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation (prise en charge par l'OPCO)
- ◆ Dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- ◆ Dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ◆ Autofinancement

Coût :

14€ de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

Accessibilité :

Locaux : règlementation ERP

Locaux accessible aux PMR

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Suite de parcours possible en formation :

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour vous présenter aux autres CCP afin d'obtenir le titre professionnel:

* CCP 2586: Entretien d'un espace paysager

* CCP 2857: Végétaliser un espace paysager

Débouchés et secteurs d'activités :

- ⇒ Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- ⇒ Ouvrier paysagiste, ouvrier des espaces verts, agent d'entretien des parcs et jardins
- ◆ Entreprise du paysage et/ou parcs et jardins
- ◆ Sols sportifs
- ◆ Services techniques et collectivités
- ◆ Services techniques des complexes touristiques

Taux de satisfaction / Taux de réussite :

Note attribuée par nos stagiaires : 4/5

75% de réussite à l'examen